

Le Temps



Le Temps. 1899-10-20.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

assez de peficiers à votre disposition-pour découvrir l'auteur de ce faux.

J'exige qu'on recherche activement le but et l'intérêt qui l'ont fait commettre. Régime de hontes! Régime de faussaires!

Recevez, monsieur le procureur de la République, mes sincères salutations. JACQUES CAILLY, detenu politique, 42, rue de la Santé.

A la fin de la journée, M. Bérenger a entendu, à titre de témoin, Mme de Waru, qui était chargée de centraliser les fonds versés par les dames dont il est question au réquisitoire du procureur général. Mme de Waru a reçu, notamment les 100,000 francs que Mme Porgès a reconnu, mardi, avoir donnés en vue de contribuer au capital nécessaire pour la fondation d'un journal royaliste populaire.

Mme de Waru aurait, d'après le Gaulois, répondu

LES TÉMOINS

de la façon suivante aux questions de M. Béren-

Oui, a dit Mme de Waru, j'ai fait auprès de mes amis des démarches en vue d'obtenir de l'argent. Mais cet argent, dans ma pensée et dans celle des donateurs, n'avait d'autre but que de permettre la réalisa-Jon d'un projet que nous caressions depuis déjà quelque temps, la création d'un journal populaire à un sou, un journal destiné à soutenir la politique de Mgr le duc d'Orléans et à faire pénétrer dans la classe ouvrière la doctrine royaliste, la bonne doctrine. Les lettres envoyées au prince, à Bruxelles, retournées par lui à M. de Chevilly, chez qui elles ont été saisles, ne laissent à cet égard aucun doute, et je m'étonne que les ayant lues, on puisse prétendre que les souscriptions avaient une destination différente. D'ailleurs, a ajouté Mme de Waru, mon mari m'a accompagnée jusqu'ici; a est là, dans un salon d'attente, vous pouvez l'appe-Jer, l'interroger également.

M. Bérenger a demandé alors à M. Jacques de Waru si les sommes d'argent avaient aidé à armer le fort Chabrol.

M. Jacques de Waru aurait montré au président de la commission, d'une part son carnet de chèques témoignant qu'aucune somme n'avait été retirée par fui des banques où il a de l'argent en dépôt, et, d'audres, en échange de 200,000 francs qui y furent dé-posés par l'intermédiaire du Comptoir d'escompte. Ces 200,000 francs représentent exactement le monant des sommes recueillies par Mme de Waru.

Le duel Gohier-Mercier

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, dans une deuxième édition, le lieutenant Mercier, fils du général, a été blessé dans sa rencontre avec M. Urbain Gohier, rédacteur à l'Aurore. Le duel a eu lieu vers trois heures dans l'île de la Grande-Jatte. L'entrefilet qui a motivé la rencontre est le suivant; il a paru dans l'Aurore du 16 octobre sous le

titre « Un de ses assassins »: Le lieutenant franco-anglais Mercier, assassin, fils du général Mercier, faussaire et voleur, est, nous l'avons dit hier, envoyé au 7º dragons, à Fontainebleau, garni-

S'il y a un nègre dans la ville, son affaire est claire. On regrette que M. de Galliffet ait replacé l'assassin is un régiment avant que la justice ne l'empoigne Le scandale eût été moins grand de l'envoyer au bagne * hors cadres ». Enfin, ce sera toujours une récréation pour les hommes du peloton que va commander l'assassin, que de lui voir passer les menottes.

M. Urbain Gohier rappelait dans ces quelques lignes que le lieutenant Mercier avait, au Soudan, tué d'un coup de revolver un nègre de son escorte. Nous avons reproduit le fait, d'après divers journaux, dans le Temps du 5 octobre, et nous ajoutions que le lieutenant Mercier, questionné par un rédacteur de l'Agence nationale, s'était refusé à le confirmer ou à l'infirmer. A ce propos, nous disions encore que le fait s'était produit il y a plus de deux ans et n'avait été l'objet d'aucun incident diplomatique.

A cette époque, disions-nous, le lieutenant de cavalerie Mercier, détaché au Soudan, était en mission dans la région de Léo qui fait partie du Gourounsi. Le pays, on s'en souvient, était contesté entre les autorités françaises du Soudan et les autorités anglaises de la Côte

Dans deux ou trois villages, les officiers des deux pays avaient même simultanément établi des postes. Mais, si délicats que fussent les rapports officiels, des relations courtoises s'étaient généralement créées entre les officiers français et anglais. C'est ainsi que le lieutenant Mercier était en excellents termes avec son col-

Après la mort du noir, qui était, paraît-il, domestique ou porteur de la mission française, l'officier anglais se borna à n'avoir avec le lieutenant Mercier que de simples rapports de service. C'est à cela que se résume l'incident diplomatique.

Voici les procès-verbaux de la rencontre d'hier : M. le lieutenant Mercier, se jugeant gravement offensé par un entrefilet paru dans l'Aurore du 16 octobre, a chargé M. le commandant Imbert, du 20º dragons, et le lieutenant Delaunay, des spahis soudanais, de demander une réparation à l'auteur de l'article, M. Urbain Gohier. Celui-ci a prié MM. Ph. Dubois et Henri Va-

rennes, rédacteurs à l'Aurore, de le représenter. Au nom de M. Urbain Gohier, ces messieurs ont tout d'abord déclaré aux témoins de M. le lieutenant Mercier, que M. Urbain Gohier se mettait à la disposition de leur client, si ce dernier donnait sa parole que les

faits commentés par lui étaient faux. M. le commandant Imbert et M. le lieutenant Delaunay ont répondu que M. le lieutenant Mercier n'avait aucune parole d'honneur à donner et que leur mandat se bornait à réclamer une réparation par les armes. Après en avoir référé à M. Urbain Gohier, MM. Philippe Dubois et Henri Varennes ont déclaré ne pas in-

sister dans leurs prétentions. La rencontre a été jugée inévitable. Elle aura lieu demain, dans les environs de Paris, aux conditions sui-

Epées de combat ordinaires. Chemise non empesée. Gant de ville à volonté Reprise de deux minutes. Corps à corps interdit. Champ limité à dix mêtres. Le terrain gagné reste acquis. Le combat cessera quand, de l'avis des témoins et

médecins, l'un des adversaires se trouvera dans un état d'infériorité manifeste Fait en double à Paris le mardi 18 octobre.

Pour M. Urbain Gohier: Pour le lieutenant Mercier: Commandant IMBERT. PH. DUBOIS, J. DELAUNAY. HENRI VARENNES. La rencontre a eu lieu dans les conditions stipulées

au précédent procès-verbal. Au premier engagement, les adversaires ont été atteints simultanément, M. Urbain Gohier d'une légère éraflure au front, et M. le lieutenant Mercier d'une plaie de la région thoracique droite sur la ligne bimame-Ionnaire à quatre travers de doigt en dehors du mamelon. D'après l'examen de l'épés de M. Urbain Gohier,

celle-ci paraît avoir pénétré à une profondeur de quatre Malgré l'absence de symptômes immédiats, en dehors d'un certain degré de gêne respiratoire, les médecins

ayant fait toutes réserves au sujet d'une blessure possible de la plèvre et du poumon, les témoins, d'un commun accord, ont arrêté le combat. Les adversaires étaient assistés de M. le docteur

Godet pour M. Mercier, et de M. Vincent Greffon pour

Fait en double à Paris, le 18 octobre 1899. Pour le lieutenant Mercier: Pour M. Urbain Gohier: M. IMBERT. Ph. Dubois. Henri VARENNES. J. DELAUNAY. La blessure de M. Mercier ne donne aucune in-

M. Urbain Gohier.

Ajoutons que le Journal officiel a publié, hier matin, sous forme d'erratum, un changement d'affectation du lieutenant Mercier, qui, du 7° régiment de dragons, à Fontainebleau, passe au 11° régiment à Tarascon.

A ce propos, le Radical écrit: Le 11e régiment de dragons est en garnison à Tarascon; malgré le souvenir de Tartarin, cette garnison est peu recherchée. C'est une première satisfaction donnée

a l'opinion publique. On s'était en outre étonné que le lieutenant Mercier, sous le coup d'une accusation de meurtre sur un porteur soudanais, pût être réintégré dans l'armée sans

qu'une enquête eut été ordonnée. Il paraît que les réglements militaires ne permettaient pas au ministre de la guerre de procéder autrement. Le lieutenant Mercier, en mission au Soudan, était hors cadres et dépendait du ministre des colonies; la mission terminée, l'officier était replacé sous les ordres du ministre de la guerre et devait être immédiatement désigné pour un poste actif.

Toutefois, si l'enquête qui se poursuit au Soudan sur les faits reprochés au lieutenant Mercier établit le bien fondé de l'accusation, le ministre sera en droit de réclamer l'officier inculpé ; celui-ci serait envoyé à Saint-Louis, où il comparaîtrait devant un conseil de

FAITS DIVERS

Jeudi 19 octobre. — Une aire supérieure à 765 mm. s'étend de l'Atlantique à la Russie (Hambourg 776 mm.); par suite les dépressions passent seulement dans l'ex-trême nord de l'Europe ainsi que dans l'extrême sud (Bodo 755 mm., Alger 757 mm. Le vent souffle en tempête du sud-ouest dans le nord

de la Norvège; il est modéré ou assez fort de l'est sur Des pluies tombent dans quelques stations du nord et du sud du continent; en France, on a recueilli seulement 3 mm. d'eau au pic du Midi La température monte sur les pays du Nord, elle s'a-

baisse partout ailleurs. Ce matin, le thermomètre marquait 0° à Breslau, 2° à Paris, 23° à Malte. On notait 7º à l'Aigoual, 2º au puy de Dôme, 0º au pic du Midi. En France, la période de beau par régime d'est va persister avec temps frais.

Moyenne d'hier, 18 octobre : 809, inférieure de 103 à la Depuis hier midi, température max., 16%; min. de A la tour Eiffel, maximum: 13°6; minimum: 3°4. Baromètre, à 7 heures du matin, 770 mm. 5, sta-

A Paris, hier et ce matin, très beau.



LA TOILETTE DE RAMBOUILLET POUR 1900. - Le président de la République avait demandé au peintre Hippolyte Lucas pour l'ancienne salle des fêtes de Rambouillet, en vue des réceptions qu'on y pourra donner l'an prochain, six panneaux destinés à compléter l'ensemble décoratif de cette salle dont les boiseries merveilleuses de la Régence, qui leur serviront de cadres, ont été par miracle respectées, en dépit des multiples restaurations qu'a subies de-puis un siècle le château. Cet artiste vient de terminer son œuvre que nous

avons pu voir en place. Etant donnés le milieu, la destination habituelle du château, M. Lucas a pensé qu'il fallait, tout en étant moderne, se tenir dans le ton général de la

Il a pris pour thème les joies d'une journée. C'est d'abord l'Aube : une femme coiffée de fleurs

écarte les nuages et s'apprête à descendre vers la Dans le second panneau, la Péche, une fillette prend à sa ligne un poisson bleu qui se débat à la

grande joie d'un enfant qu'occupait la cueillette d'un bouquet de superbes iris jaunes. Puis c'est la Chasse, la fuite d'un cerf devant des chiens qu'excite une chasseresse emportée dans une

Puis les Parfums : un enfant aux ailes de papillon agite un encensoir dont la fumée claire va parfumer

Puis la Poésie : une harpe d'ivoire aux cordes d'or est attachée à un laurier-rose; tout près sur un autel brûle le feu sacré, un génie passe et effleure les cordes de l'instrument; au fond sur la cime d'un mont, brille l'étoile des poètes.

Enfin, c'est le Sommeil : la chasseresse s'est dévêtue; dans un clair de lune elle dort et, à ses pieds, l'amour dort aussi, un cerf les regardant.

A L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS. - M. Marcombes, président du comité de l'Association générale des étudiants, accompagné d'une délégation du comité, de été reçu hier par M. Loubet, président de la Répu-

M. Marcombes a invité le président à venir présider l'inauguration des nouveaux locaux de l'Association. Ces locaux, dont nous avons donné la description, occupent, on le sait, les divers étages du vaste immeuble qui porte le numéro 43 de la rue des Ecoles. Le numéro 41, où fut le berceau de l'Association, et qui a été occupé par elle jusque dans ces derniers temps, est définitivement abandonné. Le président de la République a accepté officielle-ment l'invitation qui lui était faite.

Il s'est réservé de choisir lui-même le jour de l'inauguration, qui aura lieu dans la seconde quinzaine de novembre. Une grande fête sera donnée à cette occasion par les étudiants; on parle d'une représentation theatrale à l'Odéon et d'un banquet. Mais le programme n'est pas encore arrêté.

L'AGRANDISSEMENT DE LA BOURSE. - La Bourse de Paris, construite il y a quatre-vingts ans par Bron-gniart, était à cette époque très suffisante pour con-tenir le marché des valeurs et ses divers services. Elle ne l'est plus aujourd'hui, et il s'en faut de quiétude et l'état du blessé est aussi satisfaisant que beaucoup. Si le vague temple grec de Brongniart est reste dans les limites de sa colonnade, par contre le champ des opérations de Bourse s'est considérablement accru depuis le règne de Charles X.

La Compagnie des agents de change, étouffant dans son palais, a avisé la Ville de Paris, dont elle est la locataire, d'ailleurs, pour un joli denier, qu'elle se verrait obligée de prendre congé, à moins qu'onn'agrandisse son domaine. Elle fait remarquer en passant que la Bourse de Paris est une des plus exigues et des moins confortables des capitales euro-

La Ville de Paris a aussitôt décidé de mettre à l'étude un projet d'agrandissement du palais de la Bourse, et M. Bouvard, directeur des services d'architecture, a charge M. Cavel, architecte de la 1re section de Paris sur laquelle se trouve l'édifice de Brongniart, d'accomplir ce travail.

M. Cavel a déjà présenté plusieurs projets, dont le dernier qu'il a soumis vendredi à l'appréciation du comité technique de la ville de Paris, composé d'artistes, d'ingénieurs et d'architectes, notamment de MM. Daumet et Jean-Paul Laurens, de l'Institut, est particulièrement heureux.

Ce projet, qui a paru séduire le comité technique et dont M. Cavel pousse en ce moment les détails, consiste à flanquer encore de deux ailes le palais de Brongniart, mais ces deux ailes s'étendant sur le fond de l'édifice, en façade sur la rue Notre-Damedes-Victoires.

La colonnade se continue sur les deux ailes latérales, mais en colonnes plates comme il convenait, à cause de la distance et comme il est admis en architecture. Ces deux ailes sont d'ailleurs en partie masquées par les arbres du square de la Bourse qui sera également modifié. L'aspect général est à peine modifié pour le spectateur placé en face du palais, sur la rue Vivienne. Les transformations intérieures qui s'ensuivront

seront, du reste, considérables et la dépense prévue est d'environ quatre millions. Le Conseil municipal, qui a seul qualité pour se prononcer sur le projet, en sera saisi au cours de la prochaine session par un mémoire du préfet de la

L'ANNIVERSAIRE DE LA DÉFENSE DE CHATEAUDUN. — Hier, a été célébré à Châteaudun le vingt-neuvième anniversaire de la défense de Châteaudun. Un service funèbre a été célébré à midi ; à deux heures, le cortège officiel s'est rendu au cimetière escorté par le 1er chasseurs. Le ministre de la guerre était représenté par le général de Bellegarde. Des couronnes ont été déposées sur le monument élevé à la mémoire des soldats tués dans la défense, puis des discours furent prononcés par le général de Bellegarde, par M. Baudet, maire de Châteaudun, et par M. Le-

tainturier, sous-préfet. Au monument dû au sculpteur Mercié, élevé sur le Mail, d'autres discours ont été encore dits par M. Desplats, conseiller municipal de Paris, et par M. Gustave Isambert. Cette fête patriotique s'est terminée le soir par

L'ÉMOTION SUR LA CANEBIÈRE. - Un incident très curieux s'est produit hier à Marseille. La Société des grands bazars, dont le siège est à Paris, fait construire, rue de Noailles, un vaste établissement pour lequel il a fallu acheter de nom-breux immeubles et indemniser les locataires. L'un de ces derniers, M. Nurisso, confiseur-pâtis-

sier, dont le bail n'expire que dans dix ans, refusa toute indemnité et persista à rester chez lui, dans le magasin situé rue de Noailles, 41. La Société des bazars, devant sa résistance, après avoir épuisé toutes les tentatives, fit démolir les étages dont Nurisso n'était pas locataire et celui-ci se trouva ayant un plafond pour toiture. Cependant le maire, par mesure de sécurité publi-que, ordonna la démolition du magasin à une date

déterminée et les grands bazars en vendirent les matériaux à leurs entrepreneurs. Ceux-ci se butèrent aux résistances de Nurisso et ils citèrent en référé les Grands Bazars afin d'être mis en état de profiter de leur marché. Le tribunal de Paris rendit une ordonnance d'expulsion sans délais de la Société des bazars et de tous occupants. Les entrepreneurs voulurent la faire

exécuter, mais Nurisso s'y opposa et les cita, samedi, devant le tribunal de Marseille dont le président, jugeant en référé, se déclara incompétent. Or, hier, les entrepreneurs signifièrent à Nurisso d'avoir à déguerpir et, devant son refus, ils com-mencèrent les démolitions et effondrèrent la toiture de la maison du fond. Nurisso et ses employés arrivèrent alors et une bagarre eut lieu sur les toits. Des coups de revolver furent tirés et il fallut, pour faire cesser le combat, l'intervention du commissaire de police et de nombreux agents qui, du reste, sont en permanence sur le chantier.

Le procureur de la République prétend garder sa neutralité jusqu'au moment où les événements le forceraient à intervenir, et Nurisso essaye d'empê-cher l'œuvre des démolisseurs en leur jetant des seaux d'eau.

INFORMATIONS DIVERSES

- Constituer à un enfant une dot au moyen de versements annuels qui ne seront payés que pendant la vie du père, de telle sorte que dans le cas où celui-ci viendrait à mourir après le payement d'une seule prime le capital n'en serait pas moins payé-à l'enfant s'il était vivant à l'échéance du contrat, tel est le but atteint par la combinaison nouvelle pratiquée par la Nationale-Vie sous le nom d'assurance dotale.

Un père âgé de vingt-neuf ans qui veut assurer dans ces conditions à son enfant âgé d'un an le payement à sa majorité d'une dot de 10,000 francs devra verser à la Nationale une prime annuelle de 381 francs. Il suffirait de porter la prime à 405 francs, soit une minime augmentation de 24 francs pour stipuler le

remboursement de toutes les primes payées dans le cas où l'enfant viendrait à mourir avant le terme de l'assurance.

Renseignements gratuits et confidentiels au siège social, 18, rue du Quatre-Septembre, Paris. Agents généraux dans tous les arrondissements de France.

STATISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 41° semaine, 864 décès, au lieu de 808 pendant la semaine précédente, et au lieu de 819, moyenne ordinaire des semaines d'octobre La flèvre typhoide reste stationnaire. Elle a causé 21 décès, chiffre identique à celui des trois semaines pré-cédentes. Les médecins ont signalé 100 cas nouveaux,

au lieu de 106 pendant la semaine précédente.

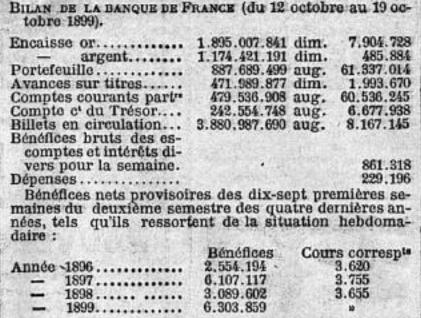
Les autres maladies épidémiques sont très rares. La scarlatine a causé 1 décès, chiffre identique à la moyenne ; la coqueluche 3 (au lieu de la moyenne 5) et la diphtérie 2 (au lieu de la moyenne 5).

La variole et la rougeole n'ont causé aucun décès. Il y a eu 11 suicides et 18 autres morts violentes. On a célébré à Paris 428 mariages. On a enregistré la naissance de 1,123 enfants vivants (577 garçons et 546 filles), dont 822 légitimes et 301 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immé-

VICTOIRE DE LA «STANLEY»

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la voiture à vapeur la « Stanley » a remporté, hier matin, une victoire éclatante à la fête automobile du Bois de Boulogne.

La charmante voiture a reçu le premier prix de conduite et d'élégance. Il est bon d'ajouter que le modèle présenté était conduit par une dame qui n'avait pris que trois leçons et, en outre, qu'il ne s'agissait pas d'une machine préparée en vue de la course, mais bien d'une machine appartenant à un particulier et ayant déjà fait plusieurs kilomètres de promenade.



Recettes des chemins de fer

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPECHES COMMERCIALES La Villette, 19 octobre. - Bestiaux. - Vente très

lente sur le gros bétail, les veaux, les moutons et les Prix extrêmes Ame- Ven- 1'0 20 30 Espèc*s nes. dus. qte. qte. viandenet poids vii Bœufs. | 1.944 | 1.789 | 1 42 | 1 24 | 95 | 92 à 1 46 | 64 à 1 ** Vaches | 502 | 446 | 1 39 | 1 17 | 92 | 88 | 1 42 | 60 | 94 Taurx | 215 | 192 | 1 12 | 98 | 85 | 82 | 1 14 | 52 | 80 1.580 1.242 1 80 1 56 1 30 1 27 1 85 0 68 0 90 Veaux . Porcs. | 5.945 | 5.863 | 1 44 | 1 41 | 1 38 | 1 36 | 1 46 | 46 | 1 02 Peaux de mouton selon laine...... 1 75 à 3 »»

Réserve aux abattoirs, le 18 octobre: 957 bœufs, 207 yeaux, 3,430 moutons. Entrées depuis le dernier marché: 369 bœufs, 720 yeaux. 5,189 moutons, 314 porcs. Marseille, 18 octobre. Blés. - Vendu 1,000 qx dur Tunisie ou Algérie livraison oct. à 23 fr. Importations : 35,222 qx.

Graines oléagineuses. — Vendu 500 qx sésames Chine embarq. oct. (revente) à 31 75. Laines. - Vendu 75 balles Mossoul BL à 130 fr. Bordeaux, 19 octobre. Cafés. - Porto-Cabello non gragé interméd. 41 fr.; dito qualité loyale et marchande 43 fr.; dito non gragé

43 50; dito extra 47 50 les 50 kil. entr. Tartres et dérivés. — Tartre 1 25; lie 1 03 le degré; crème de tartre 164 fr. les 100 kil. Blés. — De pays 18 fr. les 100 kil. en gare de départ. Farines. — Marques à cylingre supérieures dispon. 27 50: dito premières marques 27 fr.; à meules premières marques 25 50 les 100 kil.

Londres, 18 octobre. Changes: Bombay 1 sh. 4 1/8 den.; Singapour et Penang 1 sh. 11 3/4 den.; Hong-Kong 1 sh. 11 1/4 d.; Shanghai 2 sh. 8 den.; Yokohama 2 sh. 8 den.; Valparaiso 15 1/4 den. New-York, 18 octobre.

Changes: sur Paris 5 23 a/a; sur Londres 4 83 a/a; sur Berlin 94 15/16. Blés. - Roux d'hiver: déc. 76 »/», hausse 3/8; mai 79 5/8, hausse 5/8. Cotons. - Recettes: 44,000 balles contre 66,000 balles l'an dernier. Total des 5 jrs: 200.000 balles contre 284,000 l'an dernier. Middling Upland 7 3/8, hausse 1/8. Ventes 300 balles. Marché calme.

Futurs: courant 7 07; déc. 7 11; fév. 7 18. Marché Cafés. - Rio fair nº 7 futurs : cour. 4 80; déc. 4 90; fév. 5 05. Ventes 31,000 sacs. Marché soutenu. New-Orléans, 18 octobre. Cotons: Middling 6 7/8, hausse 1/8. Marché ferme.

Ventes 8,000 balles. Futurs: courant 6 78; déc. 6 83; fév. 6 92. Marché Blés roux d'hiver : décembre 71 1/8, hausse 1/2; mai

Cafés. - Recettes: 7,000 sacs. Marché ferme. Stock: 329.000 sacs. Rio nº 7, 7,500 reis, hausse 300.

Change: 7 7/32 ou a, see reis par franc, hausse 5/32. Cafés. - Recettes: 26,000 sacs. Marché ferme. Good average; 7,000 reis, hausse 400. Stock: 918,000 sacs

Bourse de commerce (Halle au blé). - 18 octobre Les acheteurs en blés ont été moins empressés, les vendeurs rares, et les cours très fermes, les travaux de la culture sont faits dans d'excellentes conditions. Pour les blés roux de qualité, les prix ontété de 19à 19 10, il a été fait des blés ne pesant que 75 kilos à 18 50, les bigarrés ont été cotés de 1915 à 1925; les blancs de 1925 à 19 75. Les vendeurs venaient de l'Ouest, de l'Oise, de Seine-et-Oise; les acheteurs restent toujours pour le Nord. Les blés du Centre pesant de 77 à 80 kilos ont

été recherchés. En clôture, on a fait des blés roux ordinaires à 18 45 18 50 et 18 55. Les offres en avoines indigènes sont faibles, les blanches valent de 16 à 16 25; les rouges de 16 25 à 16 50; les grises de 16 50 à 16 75; les noires de 16 75 à 17 50. Les seigles plus calmes valent de 14 à 14 25; les sarrasins disponibles ou à livrer 1650 ; les orges de 17 à 1850; les escourgeons de 18 à 1850 ; les petits blés de

Il y a une vive demande et des prix en hausse sur les légumes secs: Haricots: flageolets 95 fr. à 100 fr.; Soissons 70 à 80 fr.; Liancourt 50 fr.; gros pieds 35 fr.; Suisses blanes 45 à 48 fr.; Suisses rouges 33 à 34 fr.; Chartres 45 fr.; cocos blanes 36 fr.; cocos rosés 34 fr.; nains étrangers nouveaux 28 fr. à 30 fr.; nains vieux 24 fr. à 26 fr.; lentilles 40 fr. à 60 fr.; pois verts 25 fr. à 28 fr.; pois cas-sés 30 fr. à 40 fr. les 100 kil. Les issues sont fermes:

Gros son 13 50; son fin 11 50 à 11 75; son trois cases 12 50 à 13 fr.; recoupettes 11 75; remoulages ordin. 13 à 14 fr.; dito blancs 16 à 17 fr. les 100 kil. Le trèfle violet est en grande hausse de 140 à 160 fr.; luzerne de Provence 125 à 130 fr.; dito de Beauce 100 à 110 fr.; dito de pays 90 à 95 fr.; vesces de printemps 22 fr.; dito d'hiver 30 fr.; sainfoin 2 coupe 25 fr. les 100 k.

pour la fécule première et à 33 fr. pour le type supé-

Suifs. - La cote officielle du suif frais à chandelle de la boucherie de Paris a été fixée hier à 64 fr., sans Suif province, 64 fr., sans changement. Cote commerciale, 65 fr., en hausse de 50 cent. Même situation sur notre place, sans affaires; la production toujours restreinte par suite des hauts prix des qualités à bouche, est totalement engagée. On cote: suif 1er jus de mouton, 97 francs; pressé frais à bouche, 100 francs; pressé à fabrique, 98 francs; au creton comestible, 73 francs; margarine extra, 105 fr.; 120, 100 fr.; ordinaire, 88 fr.; inférieure, 75 fr.;

En produits fabriqués, on cote: stéarine saponification, 105 à 110 fr.; dito distillation, 95 francs; oléine saponification, 55 francs; dito distillation, 46 fr.; suifs d'os et petits suifs, 49 à 56 francs.

LIBRAIRIE

M. René Bazin, le jeune et illustre écrivain qui se présente à l'Académie française, publie cette se-maine : Croquis de France et d'Orient. Mœurs de province, mœurs parisiennes, descriptions, impressions de voyage, c'est un volume charmant et des plus variés; il obtient le même grand succès que la Terre qui meurt, le dernier roman de René Bazin.

En vente chez tous les libraires : Montmartre et le Sacré-Cœur, plaquette artistique de la Société des gravures sur bois l'Image. Couverture en couleur de Bellery-Desfontaines. Nombreuses illustrations de A. Lepère, Paillard, etc. Reproductions de documents historiques. Prix: 1 franc.

AVIS ET COMMUNICATIONS

INDUSTRIELLE

L'échec de l'émission du Syndicat national du crédit agricole montre combien notre époque est réfractaire aux affaires dont le programme n'est pas nettement déterminé. Par contre, les entreprises industrielles ayant un

caractère d'intérêt général ou agricole bien défini jouissent avec raison de la faveur du public. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les socié-tés de Meunerie-Boulangerie, dont le but est de rapprocher les producteurs et les consommateurs, en produisant partout, à l'aide des appareils perfec-tionnés du système Schweitzer, « le meilleur pain au meilleur marché ». Celles de ces sociétés qui ont plusieurs années d'existence ont distribué cette an-

née 8 à 9 0/0 de revenu. Ces résultats acquis et les nombreuses demandes venues de tous les points de France et émanant d'une part des producteurs de blé, d'autre part des consommateurs de pain ont déterminé les promoteurs à réunir les éléments financiers nécessaires pour former un comptoir dont le but sera de consti-tuer dans toutes les villes et les centres populeux des sociétés de Meunerie-Boulangerie, et servir de lien entre toutes ces sociétés et leurs actionnaires. C'est le Syndicat des Meuneries-Boulangeries, I rue Méhul, qui centralise toutes les demandes de participation à cette entreprise.

UNE LOI SUR LES ANNOMCES

L'Etat de New-York vient d'adopter une loi par laquelle sont reconnus coupables d'un délit les commerçants qui dans leurs réclames attribuent aux produits qu'ils offrent au public des vertus et qualités qu'ils ne possèdent pas. Si cette loi était appliquée en France il y a pas mal de ferrugineux et même de soi-disant apéritifs, à part le Quinquina Dubonnet réellement bon, qui seraient condamnés du premier coup.

L'exposition des vêtements à « Devants incassables » qui a eu lieu lundi dernier dans les Magasins Roquencourt et Desprin, tailleurs, 25, bd Malesher-bes, 15b., St-Denis, a attiré une telle affluence de visiteurs qu'elle fait espérer pour cette maison un suc-cès sans précédent. Sur mes. 80-100f. Pard. 55-70f.

Pendant le repas, Eau Gazeuse Schmoll

THEATRES

Ce soir, jeudi :

Au théâtre du Vaudeville, à neuf heures, première représentation (à ce théâtre) de Belle-Maman, comédie en trois actes, de M. Victorien Sardou et Raimond

MM. F. Huguenet, Thévenot; Lérand, Boudinois; Nertann, commandant Poulot; Gildes, Renaud; Numa, Bérard; Baron fils, Devenay; Fleury, vicomte de Barsae; Demanne, Adhémar Poulot; Lemarchand, Richardin; Bouchard, Joseph; Colas (début), Rosemonde; Moisson, Bériquin; Pellerin, un vieux médecin; Mmes Marie Magnier, Mme Noirel; Thomassin, Suzanne; Cécile Caron, Mme Filoche: Drunzer, Mme Rosemonde; Paule Evian, Euphémie; Dorville, un petit clerc.

On commencera, à huit heures un quart, par Rose d'autonne, comédie en un acte, de M. Auguste Dor-MM. Fleury, Laurent; Demanne, André Laroque; Bouchard, Baptiste; Mlle Drunzer, Marthe.

Au théâtre du Châtelet, répétition générale de Robin-Vu l'importance du spectacle, les auteurs et le direc-teur préviennent les intéressés que le rideau lèvera à

A l'Opéra-Comique, Carmen, avec Mile Wyns, M. Delmas et M. Viannenc, pour la première fois dans le chef-d'œuvre de Bizet. - Le nouveau spectacle du théâtre Antoine, Père na-

turci, comédie en trois actes, de MM. Depré et Charton, et les Girouettes, deux actes, de M. Maurice Vaucaire, sera donné dans les derniers jours de la semaine La mise en scène assez compliquée de ces deux ou-vrages va nécessiter l'enlèvement d'une partie du matériel du répertoire courant du théâtre, notamment de la Nouvelle Idole, qui ne sera plus guère donnée avant

l'Exposition et que l'on jouera pour la dernière fois ce

- Matinées de dimanche prochain : Comédie-Française. - Maître Guérin. Opéra-Comique. — Carmen. Lyrique-Renaissance. — Martha. Odéon, Vaudeville, Nouveautés, Bouffes-Parisiens,

Fécules. - La cote officielle a été fixée, hier, à 32 fr. Châtelet, Gaîté, Porte-Saint-Martin, Ambigu, Palais-Royal, théâtre Antoine, Cluny, Déjazet, théâtre de la République, mêmes spectacles que le soir. Olympia, Folies-Bergère, Parisiana, Casino de Paris, la Cigale, Nouveau-Cirque, Cirque d'Hiver, cirque Me-drano, Géant-Columbia, spectacles divers.

> SPECTACLES DU JEUDI 19 OCTOBRE Opéra. Relache. — Vendredi, 8 h., Salammbo. Français. 8 h. 1/2. — Maître Guérin. Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Carmen. Odéon. 8 h. 1/2. — La Visite. — Ma Bruf Vaudeville. 8 h. »/». — Rose d'automne. — Belle-Maman. Variétés. 8 h. »/». — Nuit d'été. — Le Vieux Marcheur. Gaité. 8 h. 1/2. — Les Mousquetaires au couvent. Porte-St-Martin. 8 h. »/». - La Dame de Monsoreau. Lyrique-Renaissance, 8 h. 1/2. — La Bohème. Pal.-Royal. 8 1/4.—Le Secret de la cafetière. La Mouche. Ambigu. - Relache. Nouveautés. 8 h. 3/4. — La Dame de chez Maxim. Th. Antoine. 8h. 1/2. - La Nouvelle Idole. - Le Médecin

malgré lui. Bouffes. 8 h. 3/4. — Véronique. Cluny. 8 h. 1/2. — Express-Union. — Plaisir d'amour. Déjazet. 8h. 1/2. — Le Mandat. — Joli Sport. Th. de la République. 8 h. 1/2. — L'Auvergnate. Olympia. 8h. 1/2. — Les Mille et une nuits (ballet). Cigale, Tél. 407-60. — A 9 h., A la Cigale, général! ravus. Cas. de Paris, 81/2. Le Tzigane, Od. Valery, Welgh Miller. Fol.-Bergere. 8 h. 1/2. - Les Grandes Courtisanes. Parisiana. 81/2.T. 156-70. — Qui complote? Nouv.-Cirque. 8 h. 1/2. — Le Plongeur météore. Cirq. d'Hiver. 8h. 1/2. - Les Lutteuses. - Danse cosaque. Cirq. Medrano. 8h. 1/2. — Dumitrescu. — Gaberel. Mus. Grévin. Marchand à Fachoda. Coul. Opéra. Or. dam. Pal, de Glace (Ch.-Elysées). — Patinage sur vraie glace. Th. Géant Columbia (Pte Maillot). 9 h. L'Orient, B. Kiralfy. Combat naval (Pte des Ternes). Tous les soirs, 8 h. 1/2. Jeudi, dimanche et fêtes, matinées, 3 h.— 25 cuirasses. T'Eiffel.T'les j'' de 10 h. m. à la n' jusq. 2° ét. par esc. seuli-Grands Magasins Dufayel, de 2 à 6 h. Attractions variées.

SPECTACLES DU VENDREDI 20 OCTOBRE Opéra. 8 h., Salammbő. - Samedi, 8 h., Tannhæuser-Français. 8 h. 1/2. - Le Torrent.

Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Cendrillon. Lyrique-Renaissance. 8 h. 3/4. — Lucie de Lammermoor. Th. Antoine. 8 h. 3/4. — La Parisienne. — Les Gaietés de

Châtelet. » h. »/». — Robinson Crusoé. (Les autres spectacles comme jeudi)



EGYPTE ET AU SOUDAN

Les splendides et modernes steamers de MM. Th. COOK & FILS partiront régulièrement du Caire pour Luxor, Assouan et Ouadi-Halfa pendant la Saison de Novembre à Mars. Ils fournissent l'occasion de visiter tous les temples, monuments et points intéressants dans la Haute-Egypte.

DÉPARTS FRÉQUENTS - PRIX MODERÉS Voyages combinés à prix spéciaux par les chemins de fer Egyptiens et Soudanais et par les steamers de la Mos COOK pour toutes les villes de la Haute-Egypte et pour Khartoum. Steamers et Dahabiehs en acier, nouvel-

lement et luxueusement aménagés, pour excursions privées. Pour renseignements détaillés et pour brochure spéciale avec cartes et plans, s'adresser à MM. Th. Cook et fils, 1, pl. de l'Opéra, Paris.



nouveaux appareils acoustiques inventés par Mi. FRANCK VALERY. Ces appareils d'un emploi commode el parfaitement dissimulés permettent d'entendre les plus faibles sons. INSTRUMENT SE DISSIMULANT dans L'OREILLE, pour surdité légère et 35 fr. INSTRUMENT de POCHE très puissant 35 fr. Envoi catalogue illustré franco. FRANCK VALERY, Gast, 25, 84 des Capucines, Paris.

BAIN BALSAMIQUE ARONATIQUE POR des Italians

Souvenir de l'AFFAIRE DREYFUS Semaines a Kennes 200 PHOTOGRAPHIES de GERSCHEL Un beau Volume d'environ 250 pages sur papier couché. F. JUVEN, Editeur, 10, Rue Saint-Joseph (317 franco).

LA MUSIQUE

Théâtre lyrique de la Renaissance : la Bohème, comédie lyrique en quatre actes, tirée du roman d'Henri Mur-ger et mise en musique par M. Leoncavallo.

Il m'est fort malaisé de comprendre quel attrait irrésistible invite les jeunes compositeurs italiens à mettre en musique la Vie de bohème. Oue, parmi la littérature française, ils aient précisément choisi cette œuvre-là pour se la disputer, voilà véritablement qui me passe. Que peuvent-ils bien y voir de rare et de charmant? Berait-ce par hasard que la Vie de bohème leur semblerait « poétique »? C'est alors une conception de la poésie qui m'échappe entièrement. Les plates aventures de ces étudiants de vingtcinquième année, de ces peintres qui ne peignent pas, de ces musiciens qui n'écrivent jamais de musique, leur fainéantise incurable. leur misère tapageuse, tout cela me paraît être de simple prose, et de la plus vulgaire et de la plus basse. Du moins si leur pauvreté était désintéressée. Mais non. Rien n'égale l'apreté de la chasse qu'il font à la pièce de cent sous, sinon la malpropreté des petites manœuvres dont ils usent pour se dispenser de payer leurs dettes. Ils ne songent à rien, qu'à escroquer le prix de

grand'peine à trouver ces amours plus poétiques que le reste. Les ruptures et les réconciliations y ont ordinairement les raisons les plus pratiques. Et ces messieurs, qui sont des « amants de cœur », trouvent fort naturel que leurs mattresses travaillent, tandis qu'ils fument leurs pipes, et les fassent vivre du maigre salaire qu'elles ont gagné. Je n'ose écrire ici le seul nom dont il faudrait les qualifier... Seraitce donc la gaieté de Rodolphe, de Marcel et de Colline qui aurait conquis les maestri transalpins? Mais cette gareté est faite tout entière d'un tumulte brutal, de grosses plaisanteries et de farces médiocres. Il est vrai que la foule y trouve matière à rire : ne rit-elle pas aussi, lorsque sur qui va s'asseoir? La « gaieté » de la Vie de bohème est constamment de cette force et de cette qualité. J'avoue que j'en aperçois mal la grâce et l'agrément... Peut-être M. Puccini et

M. Leoncavallo ont-ils été séduits par la pensée

d'offrir au public italien un tableau musical des

Et sans doute ils ont des amours. Mais j'ai

leur logis ou de leur repas.

mœurs joyeuses de la jeunesse française et du quartier latin? C'est qu'alors ils nous calomnient: le tapage banal et les aventures équivoques de la bohème, il se peut que cela soit français. Mais il est au pays de France des gaietés plus belles et de plus belles amours.

M. Leoncavallo, qui fut son propre librettiste, n'a pas tenté de dissimuler les défauts du livre auguel il empruntait son poème. Tout au contraire, il les a plutôt accusés. Son œuvre est divisée en deux parts égales qui, sans doute, sont destinées à se faire opposition l'une à l'autre. Les deux premiers actes sont tout à la joie, les deux derniers tout à la tristesse. Cette « comédie lyrique » - pour adopter le titre que lui donna son auteur - est mi-partie opérette et mi-partie mélodrame. L'action s'y trouve réduite à rien ou presque à rien. De quoi se compose le premier acte? D'une dispute ou mieux de plusieurs disputes avec un gargotier, de copieux boniments de Schaunard et d'une scène d'amour entre Musette et Marcel. Comment your conter le second? Musette, dont les meubles viennent d'être saisis et transportés dans la cour pour être vendus le lendemain, a précisément convié pour le soir même ses amis et ceux de Marcel. Qu'à cela ne tienne : la soirée sera donnée dans la cour. Elle se prolonge, parmi des facéties diverses, jusqu'à l'heure où les voisins, arrachés au sommeil et furieux du tapage, interviennent avec des injures, des projectiles et des manches à balai. Pendant ce temps Mimi, infidèle à Rodolphe, prête une oreille trop indulgente aux propositions du vicomte, jeune homme élégamment | refuser, et qu'il possède à un degré éminent : vêtu, que l'on ne connaissait point encore et que l'on ne reverra pas. Troisième acte. Le drame a commencé. Musette est lasse de la misère. Elle veut quitter Marcel. Querelle furieuse, invectives, malédictions. Quatrième acte. La mansarde de Rodolphe. C'est la nuit de Noël. Il fait froid. Schaunard, Marcel et Rodolphe soupent ensemble, plus pauvres que jamais. La porte s'ouvre. Mimi apparaît blême et chancelante. Elle a été abandonnée par le vicomte; elle sort de l'hôpital, elle vient mourir chez son ami d'autrefois. Longue agonie, dernier soupir. la scène on retire sa chaise à quelque personnage | J'ai omis de vous apprendre qu'au milieu de cette scène funèbre on voit revenir Musette, élégante et parée, et dont on ne sait au juste quels sont actuellement les rapports avec Marcel : peut-être est-il plus sage de

taire, que les personnages n'y ont que peu ou tion de la farce la plus tumultueuse à la plus noire mélancolie, que tout cela est fort incohérent et décousu. Mais, après tout, chacun prend sa musique où il la trouve. Il suffit que la trouvaille soit bonne.

J'ai souvenir d'avoir traité naguère avec une rigueur extrême la Vie de bohème, de M. Puccini. Ce souvenir m'incommode fort aujourd'hui; et j'en ai tout à la fois du remords et de la gêne. Car enfin, si la musique de M. Puccini de M. Massenet, si défigurées qu'elles soient, m'a déplu, celle de M. Leoncavallo me déplatt bien davantage; et je ne sais, en songeant aux termes sévères qui me servirent à qualifier M. Puccini, s'il me sera facile d'en trouver de plus sévères encore pour qualifier comme il le mérite M. Leoncavallo. Car il a tous les défauts de son rival et presque pas une de

ses qualités. L'inspiration de M. Puccini manquait volontiers d'originalité. Les phrases amoureuses de Rodolphe et de Mimi semblaient chez lui toutes inspirées de M. Massenet; c'était à la vérité du Massenet amolli, du Massenet accommodé pour ainsi dire, par quelque chanteur ambulant de Sorrente ou de Pallanza. Mais, du moins, il n'imitait que M. Massenet. M. Leoncavallo, lui, imite tout le monde, ou plutôt pille tout le monde. Ce compositeur n'est peut-être pas pourvu de beaucoup de précieuses qualités. Mais il en est une assurément qu'en ne lui peut c'est la mémoire que je veux dire, une mémoire incomparable, diverse, infinie, stupéfiante. On trouve de tout dans son œuvre : des idées de Wagner, de Bizet, de Donizetti, d'Auber, de dix autres encore, et de M. Massenet naturellement. Un petit quatuor, qui est une des seules pages à peu près musicales de la partition, est un simple arrangement à quatre voix de: « C'est un courrier de cabinet. » On salue cà et là des phrases de Siegfried, des phrases des Maîtres chanteurs. Au commencement du quatrième acte, le dessin d'orchestre qui annonce le thème de la Chevauchée des Valkyries est si exactement reproduit, que le thème vient de luimême aux lèvres des auditeurs. Il y a des morceaux choisis de Manon, des morceaux choisis de Carmen; et même, j'ai rencontré un fragment ne point s'en informer... Tel est le livret que | du Roi d'Ys... Si, par quelque catastrophe ims'est fabriqué M. Leoncavallo. Il ne vous échap- possible à prévoir, toute la musique du monde | mentation me paraisse trop scintillante et trop

pera pas qu'il est extraordinairement rudimen- | venait à disparaître et que seule la comédie lyrique de M. Leoncavallo demeurât sauve, elle point de caractère, que l'on y passe sans transi- suffirait pour que les générations à venir eussent une connaissance générale des principaux maîtres de notre temps et du temps passé. On pourrait aussi l'envoyer comme une carte d'échantillons. à des dilettantes chinois, par exemple, ou japonais, désireux d'avoir une vue d'ensemble sur l'art européen. Mais il faudrait avoir la loyauté d'étiqueter les échantillons. Il existe pourtant, dans la Bohème, quelques

> idées qui sont de M. Leoncavallo. C'est grand dommage. Car les idées de Bizet, de Wagner ou gardent encore quelque charme, quelque dis-tinction ou quelque beauté. Celles de M. Leoncavallo ont une vulgarité et une bassesse extraordinaires. Il paraît que ce musicien, qui habita Paris, composa en ce temps des romances pour les cafés-concerts. Il n'est pas de sot métier. Mais il est déplorable de conserver dans une profession des habitudes et les façons d'une autre, et, prétendant à écrire des « comédies lyriques », d'y apporter la sorte d'inspiration et les procédés de facture à qui l'on dut jadis des succès dans les beuglants. Je ne sais, en ce genre, quels morceaux vous citer préférablement dans la Bohème: vous n'aurez que l'embarras du choix. Permettez pour tant que je vous recommande l'air de Mimi: « Musette, mon amie, Musette sait mille chansons joyeuses », la chanson de Musette : «Mimi Pinson la blondinette» et la valse encore que la même Musette chante à ses invités réunis dans la cour. Entendez ces choses, et dites si, dans aucune opérette des Folies-Dramatiques, des Variétés ou des Bouffes, vous avez rien rencontré d'aussi insolemment vulgaire : il faut, à de telles pensées, si j'ose ainsi parler, la Scala ou l'Eldorado. Ecoutez aussi les imprécations de Rodolphe, les prières de Musette à son amant : je ne crois pas que l'on puisse aller plus loin dans la grossièreté de l'inspiration et de l'écriture, ni dans la poursuite de l'effet brutal. Ces mélodies ne se bornent pas à le poursuivre dans la salle : on dirait qu'elles descendent sur le trottoir.

> La grossièreté : voilà d'ailleurs la marque la plus originale du falent de M. Leoncavallo. Il est grossier en toutes choses. M. Puccini, encore que son harmonie sans cesse brisée et dispersée ne me convienne guère, est un harmoniste subtil; il orchestre avec art, il a des recherches de timbre et de sonorité, bien que son instru-

redondante. M. Leoncavallo n'a rien de tout | de cris, un torrent de mots et de notes. On cela. Tantôt il harmonise comme un mandoliniste, improvisant le premier accompagnement venu. Tantôt, sans préparation, sans raison, il entasse dans une vingtaine de mesures une effroyable succession d'accords rythmes d'une canaillerie persuasive. Tout cela dissonants; et la dureté, la laideur, la gaucherie ne se peut exprimer. Sans doute, il fait cela pour être en droit de dire à ses compatriotes : a Voyez combien je suis fort; Wagner lui-même n'a point d'accords aussi dissonants ». Non certes, il n'en a point ; ses dissonances s'expliquent et se préparent les unes les autres; elles sont logiquement déduites et magnifiquement ordonnées, et composent d'admirables édifices harmoniques. Celles de M. Leoncavallo n'ont aucun art, aucun plan; on dirait | mais après le second acte : acclimatation spondes coups de poing donnés au hasard sur des tanée des mœurs italiennes. Ce succès est-il dû chaudrons fêlés. Et que dire de cet orchestre à l'excellence de l'interprétation, où M. Soulatoujours bruyant, toujours pesant, toujours | croix fait un Schaunard d'une verve étonépais, où la grâce et la légèreté sont éternellement absentes? Les cuivres y font rage et la | chaleureux, Mlle Thévenet une Musette à l'imagrosse caisse aussi. Et, d'un bout à l'autre de l'œuvre, les violons, à l'unisson du chant, le soutiennent, l'appuient impitoyablement. Pas une combinaison ingénieuse, pas une délicatesse dans l'emploi des timbres; un gros bruit | cette qualité d'animation qu'on ne peut débanal et criard. C'est tout.

Ce compositeur si dénué d'iuvention et de raffinements techniques a-t-il au moins d'autres dons? Sait-il dessiner des caractères lyriques? I l'impudeur avec laquelle elle s'offre tout Animer d'une vie particulière chacun de ses | entière aux passants. C'est ici que l'on voit personnages? Point du tout. Rien ne distingue | combien sont peu profonds les prétendus pro-Musette de Mimi, rien non plus ne rend Marcel dissemblable de Rodolphe. Ce que l'un chante, l'autre pourrait le chanter aussi bien. Mais peutêtre direz-vous que ces personnages ne diffèrent les uns des autres, dans le roman de Murger, que par des nuances, et que c'est trop demander à un musicien que lui demander de rendre des nuances? Souvenez-vous alors que M. Puccini y est souvent parvenu et que sa Musette et sa Mimi, par exemple, ne se ressemblent point ... Je vous assure que M. Puccini, qui n'est peut-être pas très grand quand on le juge, devient imposant quand on le compare.

Quelle est donc la qualité de M. Leoncavallo? Car il faut qu'il en ait une : son succès ne s'expliquerait pas sans cela. Il en a une en effet. C'est le mouvement. Ou, plutôt encore que le pantomime effrénée d'un bon Napolitain. Penc'est une succession ininterrompue de gestes. I trefois. C'est à merveille.

court, on saute, on danse, on se bat, on remue des meubles, on mobilise des pelles, des pincettes, des tourne-broches, des plumeaux et des balais. La musique va du même train, sur des est purement superficiel; c'est un spectacle de pantins qui se démènent sans répit. Mais ce mouvement perpétuel finit par engendrer la joie. à moins qu'il n'engendre la lassitude. J'ai vite atteint celle-ci; le public ne m'a paru éprouver

que celle-là. Car le succès de la Bohème a été très grand. M. Leoncavallo, traîné sur la scène à deux reprises, a dû offrir sa personne à l'enthousiasme des auditeurs non seulement à la fin de la pièce. nante, M. Leprestre un Marcel énergique et ge de Mlle Calvé, Mlle Frandaz une aimable Mimi; où les chœurs et l'orchestre s'acquittent parfaitement de leur tâche, où la mise en scène est animée et pittoresque à souhait? Est-il dû à nier à la musique de M. Leoncavallo? Je crains qu'il n'ait surtout pour cause les défauts mêmes de cette musique, son éclatante vulgarité, et grès qu'a fait en France le goût musical. Il est vrai que les auditeurs habituels des concerts symphoniques parisiens composent un des publics les plus fins et les plus vibrants qu'on puisse trouver en Europe. Mais ils sont bien peu nombreux : la foule fait encore ses délices de l'opérette et du café-concert... Cette constatation est peu réjouissante pour les personnes qui aiment vraiment la musique. Et moins encore pour celles qui en font.

PIERRE LALO.

P. S. - Les bonnes idées - c'est naturellement des miennes que j'entends parler - sont dans l'air. Lundi dernier, le jour même où je me plaignais que l'on négligeat le véritable repertoire de la musique française, le directeur mouvement véritable, l'agitation extérieure, la | de l'Opéra-Comique annonçait son intention de remettre à la scène, au courant de cette année, dant les deux premiers actes de la Bohème, les œuvres les plus illustres de notre art d'au-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France